



SPIP 91

TOUJOURS MOBILISÉ!

En préambule, la DAP a souhaité nous faire rappeler, par l'intermédiaire de notre DFSPIP adjointe, son positionnement au regard de notre mouvement, à savoir, l'application du statut spécial pour manquement des personnels !

Dans la continuité de l'appel intersyndical du Collectif Insertion et Probation de la CGT, du SNEPAP-FSU, et de la CFDT Interco Justice, des personnels du SPIP de l'Essonne, à savoir 49 agents titulaires, syndiqués et non syndiqués, du milieu ouvert et du milieu fermé, se sont, de nouveau, réunis en assemblée générale le 24 mars 2016 et ont décidé la poursuite de la mobilisation.

En décembre 2015, l'Administration Pénitentiaire a décidé de prendre des mesures qu'elle qualifie « d'historiques » pour ses personnels et en lien avec les politiques de lutte antiterroriste. Pourtant, il semble qu'elle ait omis la filière pénitentiaire d'insertion et probation qui ne bénéficiera pas de l'augmentation des régimes indemnitaires et de personnel en renfort.

Nous notons au delà du manque de reconnaissance de notre administration vis à vis de notre filière, une volonté de nous sanctionner sans même nous entendre, sans même attendre l'audience à venir prochainement de l'intersyndicale avec le Ministre de la Justice.

C'est pour cela que nous revendiquons :

- **L'ouverture de négociations statutaires pour l'ensemble de la filière Personnel d'Insertion et de Probation**
- **Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire**
- **La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP**
- **L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP pour le calcul de la pension de retraite**
- **Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP**

Ont été votées à l'unanimité les modalités suivantes :

- Pour les CAP : Avis à minima, Exposé du mouvement aux membres, présence silencieuse ensuite ;
- Boycott des CPI et CPU ;
- Boycott de toutes les réunions institutionnelles et des groupes de travail ;
- Boycott des permanences au CSL ;
- Communication à la presse, au personnel politique, au SAP et aux partenaires ;
- Boycott de la spécificité et de la référence de R2S : suivi classique des PPSMJ du dispositif ;
- Boycott des unités dédiées ;
- Boycott des actions collectives à venir : PPR, stage de citoyenneté, stage de responsabilisation, justice restaurative...
- **Mise en place de la réponse automatique suivante à tous les mails:** « *Les Personnels du SPIP de l'Essonne, ont rejoint le mouvement protestataire national, qui revendique une reconnaissance de nos métiers et l'exercice serein de nos missions : par un plan de recrutement renforçant les SPIP, par l'ouverture de négociations statutaires, une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire pour notre filière insertion-probation, la suppression de la pré-affectation sur la question de la formation des personnels, l'abandon du RIFSEEP, l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP pour le calcul de la pension de retraite.*

Si vous souhaitez nous soutenir dans notre mouvement, vous pouvez signer la pétition nationale en cliquant sur le lien suivant :

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Le_ministre_de_la_Justice_JeanJacques_Urvoas_Revalorisation_indemnitare_et_statutaire/?s1BKqkb

- **CEL :** Seule le numéro de téléphone d'urgence sera renseigné.
- **ORIGINE :** Chaque jour, une demande de régularisation sera faite avec la mention suite : « badge oublié car la DAP nous a oubliés »
- Appel à des journées d'action « journées mortes »

POURSUITE DE L'ACTION !

CESSEZ LES MENACES !

LES SANCTIONS NE SERONT JAMAIS LA REPONSE AU MALAISE PROFOND EXPRIMES PAR LES PERSONNELS

Fait à Courcouronnes,
le syndical local, le 24 mars 2016